

### ENDETTEMENT ET RECOURS AUX SERVICES BANCAIRES EN CORSE

Ce trimestre, le stock d'épargne des ménages diminue toujours malgré le dynamisme des plans d'épargne logement. Parallèlement, en ce début d'année, les montants mobilisés pour l'achat de biens immobiliers ne cessent de croître et les entreprises investissent davantage en matériels.

Lena Serdjanian, OER

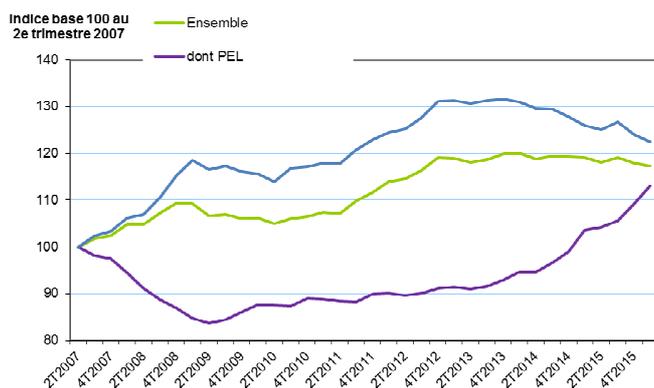
#### Ménages : des emprunts portés par les crédits à l'habitat et une épargne de moins en moins attrayante

L'année 2016 débute sur une baisse de l'épargne des ménages dans la continuité des cinq derniers trimestres. Ainsi, à la fin du mois de mars 2016, le niveau de l'ensemble des encours se réduit de 1,5 % par rapport à l'année précédente, soit 43,2 millions d'euros de moins.

L'épargne réglementée et à fiscalité favorable est toujours prédominante. Les plans d'épargne logement (PEL) sont les plus plébiscités malgré la baisse de leur taux de 2 % à 1,5 % à compter du 1<sup>er</sup> février 2016. Ils représentent plus d'un quart des dépôts des épargnants. Leur évolution reste particulièrement dynamique (+ 9,1 % sur un an) mais ne permet cependant pas de compenser les replis des plans d'épargne populaire et des comptes d'épargne à vue (respectivement : - 7 % et - 2,8 % / 1T2015) qui représentent près de 70 % des montants placés.

En glissement trimestriel, la tendance est la même (figure 1). Les encours d'épargne diminuent de 0,6 % par rapport à la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2015, soit une baisse de 16,5 millions d'euros sur les comptes et livrets d'épargne des particuliers insulaires. Ainsi, leur niveau s'établit à 2,78 milliards d'euros.

#### 1 Evolution de l'Épargne des ménages



Source : Banque de France - Traitement OER

Le rythme de progression annuel des encours de crédits accordés aux ménages se renforce alors qu'il était déjà soutenu (+ 5,0 % contre + 4,9 % fin décembre 2015 et + 4,5 % fin septembre 2015) (figure 2). La Corse affiche ainsi une hausse plus marquée que celle observée au niveau métropolitain (+ 3,7 % / 1T2015). Les encours s'établissent à 3,2 milliards d'euros à la fin du mois de janvier 2016.

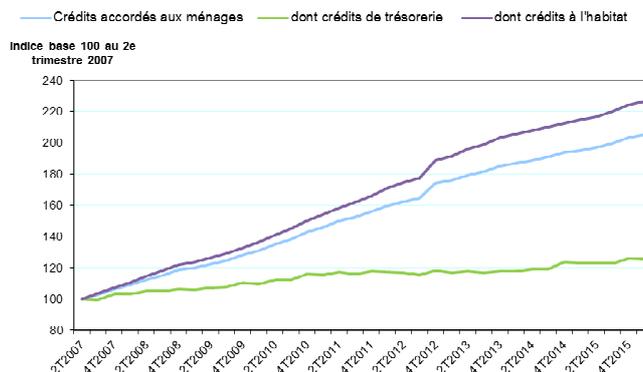
En glissement trimestriel, les montants des crédits accordés aux ménages par les agences bancaires augmentent également (+ 0,8 %) sous l'impulsion du crédit à l'habitat qui en est la principale

composante (87 % de l'ensemble des encours de crédits aux particuliers).

Sur un an, l'encours des emprunts pour l'achat de biens immobiliers progresse de 5,5 % soit 1,2 point au-dessus du niveau national.

Par ailleurs, contrairement au trimestre précédent, la valeur des encours de crédits de trésorerie accordés aux ménages corses est en repli par rapport à fin décembre 2015 (- 0,4 %) et s'établit à 422 millions d'euros. Cependant, tout comme sur le continent, le recours à ce type d'emprunt par les ménages pour le financement d'achats de consommation courante ou d'imprévus reste manifeste puisque l'encours est supérieur de 1,9 % à celui de l'année précédente.

#### 2 Evolution des crédits accordés aux particuliers



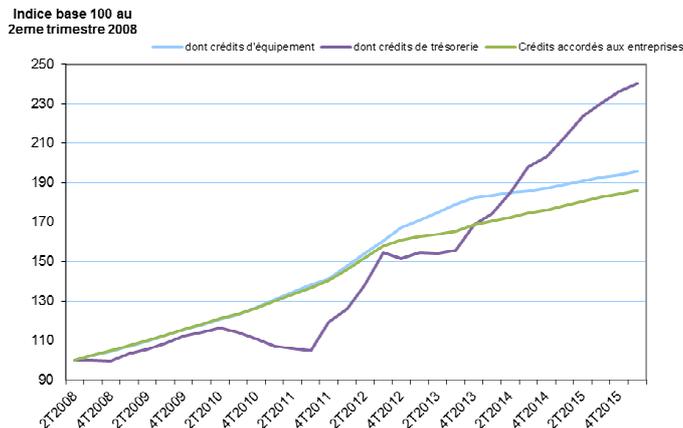
Source : Banque de France - Traitement OER

#### Entreprises : hausse des crédits d'équipement

Avec un encours des crédits de 2,69 milliards d'euros à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le montant des crédits mobilisés par les entreprises poursuit sa progression. Ainsi, sur un an, les banques notent un accroissement de 4 % de l'ensemble des encours.

En glissement trimestriel, la même tendance est observée. Le montant de l'ensemble des crédits octroyés par les banques corses aux entreprises à la fin du mois de mars 2016 augmente de 1,2 % par rapport à la fin du mois de décembre 2015 (figure 3). Cette progression significative est portée notamment par les crédits à l'équipement dont l'encours représente 62 % du montant des crédits mobilisés par les entreprises.

### 3 Evolution des crédits accordés aux entreprises



Source : Banque de France - Traitement OER

Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

En effet, le crédit d'équipement qui reste le type d'emprunt le plus sollicité par les entreprises, voit ses encours progresser de 2,2 % en un trimestre ce qui correspond à 36 millions d'euros supplémentaires. Les entreprises ont donc davantage investi en matériels.

En revanche, tout comme au trimestre précédent, les encours des crédits de trésorerie, d'un montant de 181 millions d'euros, enregistrent au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016 une baisse significative de 7 %. Leur niveau reste cependant plus élevé que celui de l'année passée (+ 7,9 %).

Dans le même temps, à fin mars 2016, le nombre d'incapacités de paiement cumulées sur douze mois décroît de 1,2 % par rapport à l'année précédente. Il s'établit ainsi à 9 181 dossiers. Parallèlement, le montant de la dette associée (25 060 k€) enregistre un repli notable de 10,8 %. De fait, le montant moyen de la dette non remboursée à ses créanciers par un établissement dans l'incapacité de l'honorer à l'échéance diminue et s'établit à 2 730 euros contre 3 024 euros l'an passé, sans préjudice du paiement final.

#### Contexte :

Le suivi des encours d'épargne et de crédits accordés par les banques commerciales aux particuliers et aux entreprises permet d'apporter des éléments sur la santé économique et financière des entreprises qui ont parfois besoin d'accéder au crédit bancaire pour relancer leur compétitivité ou bien encore développer leur activité. Mais il permet également de fournir de précieuses informations sur la situation financière des ménages, l'épargne influant sur l'activité économique courante et reflétant notamment leur capacité à s'armer contre d'éventuels chocs de revenu.

#### Champ couvert par la collecte des crédits et dépôts:

Les statistiques des dépôts et des crédits portent sur les opérations effectuées dans les établissements affiliés à la Fédération Bancaire Française (FBF) en France métropolitaine (hors Principauté de Monaco). Ne participent pas à la collecte des encours, les sociétés non financières et la Caisse de Dépôts et Consignations. Les encours des dépôts et crédits des guichets sont collectés selon les déclinaisons suivantes : sociétés non financières, particuliers, entrepreneurs individuels, institutions sans but lucratif au service des ménages, administration publiques et assurances. Sont prises en compte les opérations effectuées par les déclarants en euros comme en devises, tant sur leurs clients résidents que non-résidents. Pour la Corse, ne figurent pas les statistiques concernant les clients de « banques en ligne ».

#### Définitions :

**Les statistiques des dépôts et des crédits** correspondent aux encours de fin de trimestre.

**L'épargne des ménages** analysée dans la présente note de conjoncture correspond aux encours d'épargne des « particuliers » et comprend : les comptes d'épargne à vue (Livrets, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable, comptes d'épargne logement et autres comptes d'épargne à régime spécial), les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaires, les comptes créditeurs à terme et les bons d'épargne.

**Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux particuliers** pris en compte sont : les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat et les crédits-baux. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

**Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux entreprises** pris en compte sont : les créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à l'habitat, crédit-bail. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

**Les incidents de paiement** correspondent aux incapacités de payer des entreprises pour l'une des raisons suivantes : provision insuffisante, pas d'ordre de payer, décision judiciaire, opposition sur compte, titulaire décédé, demande de prorogation.

**Le glissement trimestriel (GT)** est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T par rapport au trimestre T-1.

**Le glissement annuel (GA)** est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T de l'année A par rapport au trimestre T de l'année A-1.